

mode

d'emploi

Généralités Les fiches du carnet de santé sont déjà imprimées sur format A4, on les remplit manuellement puis on les plie en deux avant de les glisser dans des fourres A5 que l'on met ensuite dans un classeur A5.

Ce format informatisé permet à celui qui remplit le carnet de faire modifier certains points, d'en supprimer ou d'en ajouter selon les besoins de l'enfant.

Le carnet de santé est composé de 6 parties

1. Informations générales

Ces quatre pages réunissent les informations administratives et médicales essentielles. Elles devront être remplies par les parents avec l'aide du médecin référent de l'enfant (pédiatre, généraliste ou médecin spécialiste).

2. Fiches spécifiques

Pour l'instant : épilepsie et drépanocytose.

Avec l'aide des professionnels concernés, d'autres fiches spécifiques pourront être créées ultérieurement afin que des enfants souffrant de pathologies diverses puissent également bénéficier de ce carnet (par exemple : maladie neuromusculaire, mucoviscidose, suivi oncologique, rhumatologie, etc.).

3. Transmissions

Elles seront remplies à la main par les parents et les différents intervenants auprès de l'enfant. Afin d'en faciliter la lecture, chacun devra mettre sa fonction dans la colonne de droite et les ordres médicaux seront écrits en rouge.

4. Suivi infirmier

Cette partie est constituée de deux pages (liste des médicaments et constantes) auxquelles on peut ajouter - selon les besoins de l'enfant - des pages de suivi infirmier spécifiques (gastrostomie, sonde naso-gastrique, port-a-cath, etc.).

Cette partie sera remplie soit par les parents soit par les infirmières (à domicile ou lors d'hospitalisations).

mode

d'emploi

5. Suivi paramédical (physiothérapie, ergothérapie, logopédie, éducateurs etc.)

Cette partie sera remplie par les thérapeutes qui souhaitent rendre attentifs les autres intervenants sur des prises en charge spécifiques à leur profession (positionnement, exercices à faire durant des activités de la vie quotidienne, etc.).

6. Vie quotidienne

Cette partie de douze pages sera remplie par les parents et réunit toutes les informations nécessaires à une prise en charge adaptée aux besoins et aux capacités de l'enfant lors de séjours à l'extérieur du milieu familial ou institutionnel (hospitalisation, Pivert, camps, etc.).

Comment obtenir les différents documents ?

Le classeur et les fiches de bases ?

Vous pouvez vous adresser au DMCP à :

Mme Patricia Fahrni-Nater

Tél. 021 314 36 32

Fax 021 314 35 72

Patricia.Fahrni-Nater@chuv.ch

Les fiches ?

Directement sur le site internet du DMCP :

<http://www.chuv.ch/pediatrie>

ou sur le site intranet (si vous travaillez au CHUV) :

<http://intranet/dmcp>